Partie du document conservée par l'Inspection du travail

«Le procès-verbal des élections au comité d'entreprise est transmis dans les quinze jours, en double exemplaire, par l'employeur à l'inspecteur du travail.» Art. R. 433-2 du Code du travail.

«Lorsque le comité n'a pas été constitué ou renouvelé, un procès-verbal de carence est établi par le chef d'entreprise; celui-ci l'affiche dans l'entreprise et le transmet dans les quinze jours à l'inspecteur du travail qui en envoie copie aux organisations syndicales de salariés du département concerné.» Art. L. 433-13 du Code du travail.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ D'ENTREPRISE OU D'ÉTABLISSEMENT

MEMBRES TITULAIRES

(Suppléants au verso)

cerfa N° 10114 * 01

CE

EL 02

Lire attentivement la notice explicative

Identification de l'établissement

DÉNOMINATION DU COLLÈGE décrit ci-contre :
(remplir une feuille par collège)

.....

.....

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :
(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)

Collège unique	1	☐
Ouvriers	2	☐
Employés	3	☐
Techniciens	4	☐
Agents de maîtrise	5	☐
Ingénieurs	6	☐
Cadres	7	☐
Autres :	8	☐

(préciser)

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR

Date du scrutin

A. Nombre d'électeurs inscrits	**A =**	.....
B. Nombre de votants	**B =**	.....
C. Bulletins blancs et nuls	**C =**	.....
D. Suffrages valablement exprimés **(B – C)**	**D =**	.....

1. Y a-t-il eu carence? *(cocher)* ☐ *Oui* ☐ *Non*

2. Le quorum a-t-il été atteint?
QUORUM = $\frac{A}{2}$ = **E** = ...
☐ Non si **D** est inférieur à **E**
☐ Oui si **D** est supérieur à **E**

Nombre de listes présentées au premier tour ....

Nombre de sièges à pourvoir par le collège **P =** ....

Quotient électoral *(2 décimales)*
G = $\frac{D}{P}$ = ...,.....

À découper selon le pointillé par l'inspection du travail

RÉSULTATS CONCERNANT LE DEUXIÈME TOUR

Date du scrutin

A. Nombre d'électeurs inscrits	**A =**	.....
B. Nombre de votants	**B =**	.....
C. Bulletins blancs et nuls	**C =**	.....
D. Suffrages valablement exprimés **(B – C)**	**D =**	.....

1. Y a-t-il eu carence? *(cocher)* ☐ *Oui* ☐ *Non*

Si oui, établir un PV de carence.

Le deuxième tour a été organisé :
- pour carence au premier tour ☐
- ou pour absence de quorum ☐
- ou pour pourvoir des sièges non pourvus au premier tour? ☐

Nombre de listes présentées au deuxième tour ....

Nombre de sièges restant à pourvoir par le collège **P =** ....

Quotient électoral *(2 décimales)*
G = $\frac{D}{P}$ = ...,.....

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste).* Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes *(préciser le cas échéant l'appartenance confédérale)*	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à **D**)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste **T**	Nombre de candidats présentés par chaque liste **N**	Moyenne des voix de chaque liste **V** = $\frac{T}{N}$ *(2 décimales)*	Nombre des sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient **K** = $\frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges *(2 décimales)*			ÉLUS porter la mention «ÉLU»	Nombre d'élus par liste *41*
									1er siège	2e siège	3e siège		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire figurer l'ensemble des listes de candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet *en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège.*

Cachet de l'entreprise :

SIGNATURE DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE :

IT 951273

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ D'ENTREPRISE OU D'ÉTABLISSEMENT
MEMBRES SUPPLÉANTS

(Titulaires au recto)

cerfa
N° 10114 ✱ 01

CE

Partie du document conservée par l'Inspection du travail

«Le procès-verbal des élections au comité d'entreprise est transmis dans les quinze jours, en double exemplaire, par l'employeur à l'inspecteur du travail.» Art. R. 433-2 du Code du travail.

«Lorsque le comité n'a pas été constitué ou renouvelé, un procès-verbal de carence est établi par le chef d'entreprise; celui-ci l'affiche dans l'entreprise et le transmet dans les quinze jours à l'inspecteur du travail qui en envoie copie aux organisations syndicales de salariés du département concerné.»
Art. L. 433-13 du Code du travail.

Lire attentivement la notice explicative

Identification de l'établissement

DÉNOMINATION DU COLLÈGE
décrit ci-contre :
(remplir une feuille par collège)

....

....

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :
(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)

- Collège unique 1 ☐
- Ouvriers 2 ☐
- Employés 3 ☐
- Techniciens 4 ☐
- Agents de maîtrise 5 ☐
- Ingénieurs 6 ☐
- Cadres 7 ☐
- Autres : .... 8 ☐
(préciser)

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR

Date du scrutin |__|__|__|__|__|__|

A. Nombre d'électeurs inscrits **A =** ....

B. Nombre de votants **B =** ....

C. Bulletins blancs et nuls **C =** ....

D. Suffrages valablement exprimés **(B – C)** **D =** ....

1. Y a-t-il eu carence? *(cocher)* ☐ *Oui* ☐ *Non*

2. Le quorum a-t-il été atteint?

QUORUM $= \frac{A}{2} = E =$ ....

☐ Non si **D** est inférieur à **E**

☐ Oui si **D** est supérieur à **E**

Nombre de listes présentées au premier tour |__|__|

Nombre de sièges à pourvoir par le collège **P =** |__|__|

Quotient électoral *(2 décimales)*

$G = \frac{D}{P} =$ ....,..........

RÉSULTATS CONCERNANT LE DEUXIÈME TOUR

Date du scrutin |__|__|__|__|__|__|

A. Nombre d'électeurs inscrits **A =** ....

B. Nombre de votants **B =** ....

C. Bulletins blancs et nuls **C =** ....

D. Suffrages valablement exprimés **(B – C)** **D =** ....

1. Y a-t-il eu carence? *(cocher)* ☐ *Oui* ☐ *Non*

Si oui, établir un PV de carence.

Le deuxième tour a été organisé :

- pour carence au premier tour ☐
- ou pour absence de quorum ☐
- ou pour pourvoir des sièges non pourvus au premier tour? ☐

Nombre de listes présentées au deuxième tour |__|__|

Nombre de sièges restant à pourvoir par le collège **P =** |__|__|

Quotient électoral *(2 décimales)*

$G = \frac{D}{P} =$ ....,..........

À découper selon le pointillé par l'Inspection du travail

Sexe H ou F (1)	Désignation des syndicats ayant présenté des listes *(préciser le cas échéant l'appartenance confédérale)* (2)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à **D**) (3)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat (4)	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste **T** (5)	Nombre de candidats présentés par chaque liste **N** (6)	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ *(2 décimales)* (7)	Nombre des sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ (8)	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges *(2 décimales)* — 1[er] siège (9)	2[e] siège (10)	3[e] siège (11)	ÉLUS porter la mention «ÉLU» (12)	Nombre d'élus par liste *41* (13)	NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste).* Le nom des candidats élus sera souligné

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire figurer l'ensemble des listes de candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet *en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège.*

Cachet de l'entreprise :

SIGNATURE DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE :